Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse = Gazetta militare svizzera

Band: 68=88 (1922)

Heft: 6

Artikel: La Baraque alpine de la Brigade de Montagne 3 à Bretaye

Autor: Charpié

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-2445

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Baraque alpine de la Brigade de Montagne 3 à Bretaye.

Par le Ier lieut. *Charpié,* Cp.-I. Mont. II/88.

Un essai du plus heureux augure vient d'être tenté dans la brigade de montagne 3. Pour la première fois, dans notre pays, un corps de troupe est doté, dans son rayon de recrutement, d'un centre lui appartenant, d'une cabane alpine où viendront se grouper ses intérêts et ses souvenirs et qui, de par les buts que c'est proposé son initiateur et constructeur, doit demeurer comme le symbole de l'esprit de corps de la brigade, si heureusement contracté au cours des longues périodes de mobilisation.

La baraque militaire alpine de la Brigade de Montagne 3 a été inaugurée le dimanche 12 Fevrier 1922. Cette inauguration coïncidait avec la fin du cours de ski du Rég.-Inf.-Mont. 6 et des armes spéciales de la brigade, et avec les concours de ski de la brigade.

Deux cours de ski, ceux des Bat.-Inf.-Mont. 8 et 9, avaient déjà révélé l'utilité pratique de la baraque alpine pour de telles manifestations.

On a beaucoup parlé, dans la presse romande, de cette cabane, et des articles fort élogieux lui ont été consacrés, témoignant de l'intérêt qu'on a porté dans le pays à l'idée de la baraque de brigade, plus encore peut-être qu'à la cabane elle même. La presse militaire se doit également de souligner cette inauguration de la première baraque alpine, puisque celle-ci veut être un échelon de plus, dans l'instruction de la troupe hors service et comme l'un des moyens de maintenir l'esprit de corps si spécial à nos troupes romandes de montagne, comme aussi l'attachement des hommes à leurs chefs et à leur unité.

Bretaye (1825 m) est un magnifique alpage, sans village, ni hôtels, sis au pied du Chamossaire, au dessus de Villars et de Chésières, dans l'une des plus riantes contrées des Alpes Vaudoises. Partant de Bex, dans la vallée du Rhône, un chemin de fer de montagne s'en va jusqu'à Bretaye même, à quelques 200 mètres de la cabane, d'où l'on embrasse un panorama incomparable: sur les Dents du Midi d'abord, si hardiment détachées dans le ciel, sur les chaînes de Muverans et des Diablerets et, plus loin, sur les hautes cimes des Alpes valaisannes et bernoises. Le Chamossaire est à droite avec ses merveilleuses pentes à ski, où quelque soit le temps, la neige est presque toujours bonne.

Très simple fut la cérémonie d'inauguration, mais très digne aussi et particulièrement émouvante. Devant un autel de campagne taillé dans la neige et où les orateurs se sont succédés, officiers, sous-officiers et soldats de la brigade, de nombreux invités et non moins de civils étaient réunis. Le colonel Vuilleumier, l'auteur du projet de la cabane et son constructeur, en fit d'abord un rapide historique, exposa les buts qu'il s'était proposés et souligna „l'idée“

de la cabane. M.M. le colonel-div. Sarasin, le Conseiller d'Etat Bujard, représentant les autorités vaudoises, le colonel d'Allève, au nom du gouvernement valaisan, l'aumônier du Rég.-Inf. Mont. 5 et un soldat prirent également la parole.

Une channe valaisanne destinée au doyen des skieurs de la brigade fut remise au colonel Ribordy, ancien commandant et l'un des introducteurs du ski dans l'armée. Une channe aussi, qui devait être remise à M. Genillard père, „l'ami des soldats", récemment décédé, pour les services qu'il rendit durant la construction de la cabane, fut remise à son fils, corporal dans la brigade.

Cette très simple, mais très émouvante cérémonie d'inauguration fut suivie des concours de ski de la Brig.-Inf.-Mont. 3. auxquelles 17 patrouilles, vaudoises, valaisannes et genevoises prirent part.

La baraque alpine de Bretaye, enfouie dans les rocs et sous la neige, aux flancs de nos Alpes, représente une grande et noble idée, qu'ont comprise tous ceux qui savent combien le service en montagne a créé, au cours des mobilisations, de bonne et de vraie camaraderie, et combien il est nécessaire que les traditions de cette camaraderie, de cette respectueuse amitié, de cet esprit de corps, de cet attachement à son unité se perpétuent chez les jeunes au contact des anciens et dans la saine pratique des sports, de l'apinisme et du ski. Car la montagne, évocatrice de la patrie, la montagne qui élève les sentiments a toujours fermé à son contact de bons et de vrais citoyens, ceux qui pour l'armée sont de bons soldats.

Nul mieux que l'auteur même de la cabane, n'a su exposer cette idée et souligner les buts de l'entreprise. Il l'a fait dans son bref mais remarquable discours d'où je puise les passages suivants. Ils sauront mieux que de nouvelles phrases, parler en faveur d'une idée nouvelle, lancée maintenant de par le pays, pour y rencontrer des échos et contribuer pour sa part et de son coté à affermir et à maintenir en honneur les anciennes et saines traditions du peuple suisse envers son armée.

„L'idée maîtresse est que, dans notre armée de milice, sans casernes d'unités, sans local commun autre qu'un arsenal, il faut donner aux corps de troupes un centre matériel. La baraque alpine doit devenir le home familial, le foyer où l'on retrouve ses frères d'arme, le point autour duquel se groupent les souvenirs. C'est là que les jeunes prendront contact avec les anciens qui ne sont plus astreints aux cours de répétition. C'est là que se transmettront les traditions et cet esprit de corps magnifique que le service actif a créé dans les troupes de montagne.

„Les régiments de volontaires anglais, semblables sur bien des points organiques à nos corps de troupes, régiments qui sont très rapidement devenus des instruments de guerre redoutables, ont comme centre effectif et permanent un club, un hall de gymnastique

ou une place de sport. C'est là que l'unité morale nécessaire au corps de troupe s'acquiert.

„Prenons cette idée et adaptons la à nos circonstances et traditions, en montagne et en plaine, à la ville comme à la campagne . . . . .

„La baraque alpine doit encore nous permettre d'atteindre un autre but, c'est d'exercer plus facilement le droit que je revendiqne pour les commandants de troupes, d'instruire volontairement leurs hommes en dehors du service. L'organisation militaire de 1907 prévoit, d'une part, l'instruction de la jeunesse à la sortie de l'école, soit l'instruction militaire préparatoire, et, d'autre part, l'appui donné aux sociétés civiles, spécialement de tir. Elle ignore les efforts faits par les officiers pour développer la préparation de leurs subordonnés hors du service.

„Ce qui a été jusqu'ici une tolérance doit devenir un droit. Lorsqu'on voit, comme nous l'avons vu ce dernier mois, des soldats venir par dizaines, à leurs frais, accepter l'instruction que leurs chefs veulent librement leur donner, et se soumettre à la discipline, on leur ouvre tout grand les bras. Les entraves administratives et formalistes doivent disparaître. M.M. les officiers, les efforts que vous faites et dont je vous félicite doivent être appuyés.

„La baraque alpine sera à votre disposition. Vous pourrez y organiser dorénavant librement des cours de ski, d'alpinisme, de patrouilles ou des exercices tactiques pour vos subordonnés. . . . .

„Elevée au centre du secteur de recrutement de la brigade qui s'étend du Salève au Cervin et du Moléson au Chasseral, situés à l'extrémité S. O. des Alpes suisses, couvrant les passages des Mosses et du Pillon, dominant l'entrée du Valais, la baraque alpine de la Brig. Mont. 3 regarde au loin dans la plaine. Cette construction, si modeste soit elle, est un monument élevé à la bonne entente entre civils et militaires et une preuve de l'esprit de corps créé par le service actif.

„Ce que la baraque alpine doit devenir entre vos mains, officiers, sous-officiers et soldats de la Brig. Mont. 3, c'est un instrument actif de conservation des saines traditions, et de progrès, pour le plus grand bien de la Patrie et de l'Armée.“

Voici maintenant quelques notes sur les travaux de construction de cette cabane qui certes ne sont pas allés sans difficultés:

L'idée de la construction remonte à 1920 où, en septembre, une demande, appuyée par le Chef de l'E. M. G., col.-div. Sonderegger, fut faite au Département Militaire Fédéral, pour la cession d'une baraque frontière. En novembre, le D. M. F., après étude, décide de favoriser cet essai et autorise le Service du Génie à remettre une baraque en prêt au Cdt. Brig. Mont. 3. De son coté, le Conseil Communal d'Ollon accorde sur le pâturage de Bretaye, un droit de superficie de vingt ans, et les compagnies de chemin

de fer Bex-Grillon-Villars-Chésières et Villars-Bretaye accordent des facilités pour le transport du matériel et des hommes, pour l'eau, la lumière et le chauffage électrique.

Puis commencent les transports et la construction. Le 9 septembre 1921, l'E. M. du Rég.-Inf.-Mont. 5 s'établit en cantonnement dans la baraque encore inachevée, pour son cours de répétition. Il y reçoit, par la plus belle journée de l'été, les missions françaises et anglaises et un grand nombre d'officiers qui suivent les exercices de la brigade. En octobre, les travaux s'achèvent, après un appel adressé aux officiers, sous-officiers et soldats de la brigade et à ses amis pour réunir les fonds nécessaires et meubler la baraque.

A la première neige, la baraque est à la disposition des skieurs qui ne tardent pas à en prendre possession si bien qu'un gardien permanent doit y être installé. Comme je l'ai dit, trois cours de ski s'y succèdent, pour se terminer par la journée d'inauguration, journée inoubliable, où l'on pouvait lire dans les yeux de chacun le grand amour que nous portons tous à notre pays.

Sektionsberichte.

Verwaltungsoffiziersverein des 4. Divisionskreises. Die am 19. Februar in Aarau abgehaltene Hauptversammlung war von 27 Mitgliedern besucht. Sie genehmigte Jahresbericht und Rechnung und wählte an Stelle des demissionierenden Hptm. Thut in Lenzburg neu in den Vorstand Hptm. Gremlich in Aarau. An die geschäftlichen Verhandlungen schloß sich ein interessantes Referat von Oberstlt. Bircher in Aarau über die Krisis an der Marne, und namentlich über die Vorgänge bei der II. deutschen Armee (Bülow) in den ersten Septembertagen 1914 an.

Bern. Die militärischen Vereine der Bundesstadt haben im Laufe des Winters zwei große Versammlungen veranstaltet, an denen die Herren Generalfeldmarschall Liman von Sanders und Oberstdivisionär Sonderegger, Chef des eidgen. Generalstabes, als Vortragende auftraten. Der ebenfalls gemeinsam angeordnete *Erinnerungsabend an die Grenzbesetzung vom 24. Februar* erfreute sich eines ungeahnt zahlreichen Besuches; der große Saal des Stadtkasinos, die Emporen waren bis auf den letzten Platz gefüllt, als punkt 20 Uhr 15 die Stadtmusik mit dem ersten Militärmarsch das Programm eröffnete. Kav.-Oberstlt. Bauer begrüßte namens der veranstaltenden Vereine (Offiziersverein, Kavallerie-Offiziers-Gesellschaft, Kavallerie-Reitverein, Unteroffiziersverein und Artillerieverein) die zahlreich erschienenen Kameraden und deren Angehörige. Das Zusammenhalten der Militärfamilie, die enge Fühlung aller, die Wehr und Waffen getragen haben, ist nötiger denn je. — In drei Serien folgten nun die prächtigen Lichtbilder aus den Diensten im Jura, im Tessin, bei den Festungen und im Gebirge, eingeleitet und begleitet von einem glänzenden, patriotischen Vortrag von Oberstlt. Jegerlehner. Dazu sang zur Laute Meister Hans in der Gand die passenden Militärlieder und entfesselte Stürme des Beifalls, immer mehr wurde verlangt, und der Sänger dankte den Bernern herzlich für die begeisterte Aufnahme. Diese Erinnerungsfeier, die in ihrem inoffiziellen Teile bis um 1 Uhr früh in bester Stimmung andauerte, und an der sich Vertreter des Bundesrates und der Kantonsregierung, die Spitzen der Armee beteiligten, wird allen Teilnehmern in bester Erinnerung verbleiben.